



Indice des prix à la consommation des ménages Prix stables en avril 2019 (+ 0,1 %) ; hausse de 1,4 % sur l'année

Les prix sont restés stables entre mars et avril 2019 (+ 0,1 %). Les prix de l'alimentation n'ont pas progressé sur le mois (+ 0,1 %). Les prix des produits manufacturés ont faiblement augmenté de 0,2 %. L'augmentation des prix de l'énergie est nette : + 2,3 %. Les prix du secteur des services ont baissé de 0,5 %. La croissance des prix est de 1,4 % sur l'année.

Christophe Balaire, Lise. Lorté-Villarçon

Entre les mois de mars et d'avril 2019, l'inflation en Guadeloupe est quasiment nulle (+ 0,1 %). Annuellement, l'inflation est marquée : + 1,4 %.

Les prix dans l'alimentation sont aussi stables (+ 0,1 %). Le prix des produits frais diminue (- 1,7 %). Cette baisse est gommée par l'augmentation des prix des autres produits alimentaires. Sur 12 mois, les prix de l'alimentation sont en hausse de 1,3 %. Cette hausse est principalement due à celle des prix des produits alimentaires non frais.

Les prix des produits manufacturés ont augmenté de 0,2 %. Cette hausse est expliquée par l'augmentation du secteur habillement et chaussures (+ 1,4 %). Les prix des autres produits manufacturés, y compris ceux de la santé, sont stables. Sur les 12 derniers mois, les prix des produits manufacturés ont augmenté de 0,9 %. Dans le détail, les produits de santé sont en baisse de 1 % ; les prix de l'habillement et chaussures ont nettement augmenté de 2,5 %. Les prix des autres produits manufacturés croissent de 1,1 %.

Les prix de l'énergie augmentent sensiblement de 2,3 %, principalement sous l'effet de la hausse brutale des prix des produits pétroliers (+ 3,3 %). Les prix de l'énergie ont fortement progressé sur l'année : + 4,3 %.

Les prix des services ont globalement baissé entre mars et avril 2019 (- 0,5 %). Les prix des loyers et services rattachés restent stables (+ 0,1%), tout comme ceux des services de télécommunication. Cette baisse des prix est surtout due

à celle des services des transports (- 6,1 %). Les prix des services de la santé et des autres services sont également en baisse. Les prix des services croissent de 1,3 % sur l'année. Les prix des services de communication baissent sur cette période (- 0,7 %), contrairement aux prix des autres services, dont la hausse peut atteindre 2,6 % dans le cas des services des transports. ■

1 Indice des prix à la consommation en Guadeloupe

En glissement annuel (en %)



Lecture : en avril 2019 l'indice des prix (ensemble) augmente de 1,4 % par rapport à avril 2018

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2019.

2 Indice des prix à la consommation en Guadeloupe – Avril 2019

Indice des prix à la consommation (en indice, base 100 en 2015)

Regroupements	Pondérations 2019	Indice pour le mois de					Variation (%) au cours			
		Avr. 2018	Jan. 2019	Fév. 2019	Mar. 2019	Avr. 2019	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois	
Ensemble	10 000	101,6	101,8	101,9	103,0	103,1	0,1	1,3	1,4	
Alimentation	1 620	104,8	106,2	105,8	106,0	106,1	0,1	0,0	1,3	
Produits frais	179	112,8	118,4	115,2	115,2	113,3	-1,7	-4,3	0,5	
Alimentation hors produits frais	1 441	103,4	104,3	104,2	104,5	104,9	0,3	0,5	1,5	
Tabac	89	116,3	118,2	118,2	119,0	122,2	2,6	3,4	5,1	
Produits manufacturés	3 335	100,3	99,0	99,1	101,1	101,3	0,2	2,3	0,9	
Habillement et chaussures	478	101,1	93,9	92,1	102,2	103,5	1,4	10,3	2,5	
Produits de santé	571	92,8	92,3	91,9	91,8	91,8	0,0	-0,6	-1,0	
Autres produits manufacturés	2 286	101,9	101,6	102,3	103,0	103,1	0,0	1,5	1,1	
Énergie	692	102,3	101,7	102,0	104,2	106,7	2,3	4,9	4,3	
dont Produits pétroliers	496	101,3	100,5	100,9	104,0	107,4	3,3	6,9	6,0	
Services	4 264	101,3	102,2	102,6	103,1	102,6	-0,5	0,4	1,3	
Loyers et services rattachés	774	102,1	102,6	102,9	102,9	103,0	0,1	0,4	0,9	
Service de santé	714	104,3	104,1	104,3	105,0	104,8	-0,2	0,7	0,5	
Services de transports	223	92,7	96,9	101,0	101,3	95,1	-6,1	-1,8	2,6	
Services de communications	409	93,7	93,0	93,0	93,0	93,0	0,0	0,0	-0,7	
Autres services	2 144	101,8	103,2	103,4	104,2	103,8	-0,3	0,6	2,0	
Alimentation et tabac	1 709	105,4	106,8	106,4	106,7	107,0	0,2	0,2	1,5	
Produits manufacturés et énergie	4 027	100,3	99,1	99,3	101,2	101,8	0,6	2,7	1,5	
Manufacturés hors habillement et chaussures	2 857	100,1	99,8	100,2	100,8	100,8	0,0	1,1	0,7	
Ensemble hors produits frais	9 827	101,3	101,4	101,6	102,7	102,8	0,1	1,4	1,5	
Ensemble hors énergie	9 308	101,7	101,9	102,0	103,1	102,9	-0,1	1,0	1,2	
Ensemble hors tabac	9 911	101,5	101,6	101,8	102,9	102,9	0,0	1,3	1,4	

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2019.

3 Indice des prix des départements d'outre-mer et de France

Avril 2019

Regroupements	Variation des douze derniers mois (en %)				
	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	France
Ensemble	1,4	1,2	1,6	1,0	1,3
Alimentation	1,3	1,7	1,6	0,9	2,5
Produits frais	0,5	3,7	2,8	-9,6	3,7
Alimentation hors produits frais	1,5	1,5	1,5	2,1	2,3
Tabac	5,1	3,3	10,3	10,5	8,1
Produits manufacturés	0,9	-1,0	-0,3	-0,7	-0,5
Habillement et chaussures	2,5	-3,5	-1,8	0,5	-0,2
Produits de santé	-1,0	-1,3	-1,6	-1,6	-2,5
Autres produits manufacturés	1,1	0,0	0,4	-0,9	-0,1
Énergie	4,3	4,3	4,1	1,1	4,8
dont Produits pétroliers	6,0	6,3	5,9	1,2	5,7
Services	1,3	1,8	2,2	1,6	1,0
Loyers et services rattachés	0,9	2,4	1,7	0,9	-0,1
Service de santé	0,5	1,0	0,5	0,0	0,1
Services de transports	2,6	5,8	3,5	4,4	0,5
Services de communications	-0,7	-0,3	-0,7	0,2	-3,0
Autres services	2,0	1,6	3,3	2,6	1,8
Alimentation et tabac	1,5	1,9	2,2	1,8	3,1
Produits manufacturés et énergie	1,5	0,2	0,7	-0,4	0,8
Manufacturés hors habillement et chaussures	0,7	-0,2	0,0	-1,0	-0,6
Ensemble hors produits frais	1,5	1,2	1,6	1,2	1,2
Ensemble hors énergie	1,2	0,9	1,4	0,9	1,0
Ensemble hors tabac	1,4	1,2	1,5	0,8	1,1

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2019.

Définitions

Qu'est-ce que l'indice des prix à la consommation ? L'indice des prix à la consommation est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services proposés aux consommateurs sur le territoire. C'est une mesure synthétique des évolutions de prix à qualité constante. La quasi-totalité des biens et des services marchands proposés aux consommateurs fait partie du champ de l'indice.

À quoi sert-il ? Il permet de revaloriser les pensions alimentaires, les loyers d'habitation, les rentes viagères, et d'indexer le Smic et les retraites, ainsi que le taux du livret A ou d'autres produits financiers. Il permet de suivre mois par mois l'évolution des prix et donc d'apprécier les tendances inflationnistes.

Méthodologie

L'indice des prix à la consommation (IPC) est publié en base 2015

Jusqu'en décembre 2015, l'IPC était publié en base 100 par rapport à 1998. À partir de février 2016, l'année de référence est 2015 : la moyenne des indices des prix pour l'année 2015 vaut 100. L'IPC a régulièrement changé de base : l'indice base 2015 est ainsi la huitième génération d'indice.

Un changement de base comprend des opérations simples, de nature purement calculatoire. Le niveau de l'indice, qui est modifié avec le changement de l'année de référence, importe peu : c'est l'évolution de l'indice que l'on souhaite mesurer, et cette évolution n'est pas affectée par l'année de référence dans le cas d'un indice chaîné comme l'IPC.

Le changement de base 2015 a également permis d'intégrer un nombre important d'améliorations, rendues nécessaires étant donné le temps écoulé depuis le précédent changement de base. La série agrégée « transport-communications » par exemple, a été dissociée entre les « services de transport » d'une part et les « services de communications » d'autre part, compte tenu du poids grandissant de ces derniers.

Les pondérations de l'IPC sont entièrement mises à jour

C'est en particulier le cas pour les indices des prix des DOM, qui intègrent l'enquête budget des familles de 2011. Ce changement de pondérations ne change pas les tendances, mais peut les amplifier.

Le calcul de l'indice a été amélioré

Les changements de base sont aussi l'occasion de mettre en oeuvre des évolutions méthodologiques importantes. Ainsi, pour les produits frais, la méthodologie d'agrégation de l'indice a été modifiée : les produits frais sont traités comme les autres variétés et leurs prix de base sont mis à jour chaque année.

Service territorial de Guadeloupe
Rue des bougainvilliers
97102 Basse-Terre Cedex

Directeur de la publication :
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :
Sylvie BLANC

Rédacteur en chef adjointe :
Maud TANTIN MACHECLER

Mise en page :
Blondine GRILLOT

ISSN : 2416-8211
© Insee 2019

Pour en savoir plus

- Clarenc P., Custos G., « Nette amélioration du niveau de vie des Guadeloupéens entre 2001 et 2011 », Insee Dossier Guadeloupe n° 16, mars 2018 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3368692>.
- Pour comprendre le pouvoir d'achat et l'indice des prix : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1308>.
- « En Guadeloupe, entre 1998 et 2013, les prix ont évolué en moyenne au même rythme que ceux de la métropole ». Insee, Antian'échos, n° 48 juin 2014 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1293322>.

